VERNIER
Une Ville pas Commune

RÉPONSE – QE 097 A – 26.11

Réponse du Conseil administratif à la question écrite QE 097 – 26.10

déposée par Nicolas AUBERT, Conseiller municipal

relative à l'objet suivant :

MINI-GOLF DU LIGNON

QUESTION

1. De quelle année date la construction du mini-golf du Lignon et quand a-t-il fait l'objet de sa dernière rénovation importante ?

2. Une rénovation, une modernisation ou une remise en valeur de cet équipement est-elle actuellement prévue ou envisagée ?

3. Quel est son taux de fréquentation annuel au cours des cinq dernières années, si ces données sont disponibles ?

4. Le mini-golf est-il utilisé dans le cadre d'activités scolaires, parascolaires, de centres aérés ou par d'autres structures communales ?

5. Existe-t-il actuellement une offre combinée permettant, par exemple, de bénéficier d'une entrée commune ou d'un tarif préférentiel associant la piscine du Lignon et le mini-golf ?

6. Plus généralement, quelle vision le Conseil administratif a-t-il pour l'avenir de ce mini-golf et sa meilleure intégration dans l'offre de loisirs du Lignon ?

RÉPONSE

1. La construction du minigolf date de 2004. Des travaux de rénovation ont été réalisés, comprenant la réfection de l'ensemble des pistes ainsi que du système d'éclairage durant l'automne 2024 et le printemps 2025. Par ailleurs, certaines zones pavées situées autour des pistes ont été refaites au printemps 2026.

2. Au regard des rénovations récentes effectuées sur l'infrastructure, aucun autre travail n'est actuellement prévu.

3. Voici les chiffres relatifs à la fréquentation du minigolf :

   - 2026 (de janvier à fin septembre) : 1'940 utilisateurs
   - 2025 (année marquée par des travaux de réfection, fermeture d'environ 1 mois) : 1'802 utilisateurs
   - 2024 (année marquée par des travaux de réfection, fermeture d'environ 2 mois) : 1'990 utilisateurs
   - 2023 : 2'337 utilisateurs
   - 2022 : 2'595 utilisateurs.

4. Le minigolf est régulièrement fréquenté par différentes institutions et structures communales.
   En raison de la diversité du matériel nécessaire selon l'âge et la taille des utilisateurs, ainsi que de son ouverture simultanée au public, aucune réservation préalable n'est possible.

   Parmi les principaux utilisateurs figurent :

   - Le GIAP, de manière relativement régulière ;
   - Le DIP ainsi que certaines maisons de quartier, de manière occasionnelle ;
   - Diverses associations sportives et non sportives, notamment dans le cadre de camps ;
   - Certains services municipaux, plus rarement, dans le cadre d'activités de cohésion ou de culture d'entreprise.

5. Les entrées au minigolf et à la piscine sont distinctes. Toutefois, les usagers de la piscine extérieure ont la possibilité d'acheter des entrées pour le minigolf directement à la caisse.
   Une intégration complète de l'offre minigolf à celle de la piscine se heurte néanmoins à certaines contraintes d'exploitation. En effet, les deux installations constituent des zones séparées et l'ouverture intégrale du minigolf à la clientèle de la piscine limiterait l'accès aux visiteurs extérieurs. Or, même durant la période estivale, la majorité de la clientèle du minigolf est composée d'usagers ne fréquentant pas la piscine.

6. Les investissements et rénovations réalisés ces dernières années témoignent de l'intérêt porté à cette infrastructure. Bien qu'il soit difficile de l'intégrer pleinement à l'offre de la piscine du Lignon pour les raisons évoquées précédemment, l'offre de loisirs du site continue de se développer.
   Par ailleurs, le minigolf fait l'objet d'actions de promotion visant à accroître sa visibilité auprès du public, notamment par la remise d'entrées gratuites dans le cadre de tombolas ou d'événements tels que les promotions citoyennes.

La question écrite QE 097 - 26.10 est ainsi close.

Martin STAUB
Maire

Vernier, le 2 novembre 2026

RÉP. ET CANTON DE GENÈVE * VILLE DE VERNIER *